CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20682** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2005

Raison sociale : BOVE PERE ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/05/2005

Capital : 52 500

722 ROUTE DE CHALANNE
CORDEAC
38710 CHATEL-EN-TRIEVES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 482557725RCS G

Siret : 482 557 725 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 40011021G-0032

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 40011021G-0032

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/10/2026

Téléphone : 04 76 34 94 39 **Fax :**

Portable : 06 47 15 33 15

Responsabilité légale :
BOVE SÉBASTIEN CO-GÉRANT / BOVE JEAN-FRANÇOIS CO-GÉRANT / BOVE JOSETTE CO-GÉRANTE

Site Internet : http://www.bove-charpente.com

E-mail : sergebove@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 310 926 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 12:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E20682** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2027**

ÉDITÉ LE **29/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2005
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/05/2005
Capital : 52 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 482557725RCS G

Siret : **482 557 725 00017**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 40011021G-0032
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 40011021G-0032

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/10/2026

Raison sociale : **BOVE PERE ET FILS**

722 ROUTE DE CHALANNE
CORDEAC
38710 CHATEL-EN-TRIEVES

Téléphone : 04 76 34 94 39 **Fax :**
Portable : 06 47 15 33 15

Site Internet : http://www.bove-charpente.com
E-mail : sergebove@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BOVE SÉBASTIEN CO-GÉRANT / BOVE JEAN-FRANÇOIS CO-GÉRANT / BOVE JOSETTE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Menuisier)	01/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 12:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.